

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 31 MARS 2025**

Présents : MMS ALLALA DUJARDIN GESQUIERE GREGOIRE GRUCKER LARIDANT LOUIS PIERRE SONREL VILLAUME

MMES AUBURTIN CARRASCO LEROY MOUCHOT OHNET SCHLERET VILLAUME

Excusé(e)s et représenté(e)s :

M. PYTHON représenté par M. GESQUIERE

Mme LEGRAS représentée par Mme AUBURTIN

Mme CARPENTIER représentée par Mme OHNET

Mme SAINT-DIZIER représentée par Mme MOUCHOT

Excusé(e)s et non représenté(e)s :

M. IRDEL

M. DARGENT

Elus : 23

Votants : 21

Secrétaire de Séance : Nelly SCHLERET.

AFFAIRES GENERALES

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 mars 2025**

- *approuvé à l'unanimité*

- **Tableau des effectifs**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de mettre à jour de tableau des effectifs, suite aux mouvements d'agent depuis mars 2024.

Il s'agit de modifier les postes suivants :

Budget général :

Transformation d'un poste d'Adjoint administratif territorial à 35h00 en un poste d'Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à 35h00 suite à l'avancement de grade d'un agent.

Transformation d'un poste d'Adjoint administratif territorial à 35h00 en un poste d'Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à 35h00 suite à la réussite au concours d'un agent.

Transformation d'un poste d'Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à 20h00 en un poste d'adjoint technique territorial à 20h00 suite au départ et remplacement d'un agent.

Transformation d'un poste d'Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à 20h00 en un poste d'Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à 20h00 suite à l'avancement de grade d'un agent.

Transformation d'un poste d'Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à 35h00 en un poste d'Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à 35h00 suite à l'avancement de grade d'un agent.

Transformation d'un poste d'Adjoint technique territorial à 35h00 en un poste d'Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à 35h00 suite au départ et remplacement d'un agent.

Budget enfance et jeunesse :

Transformation de deux postes d'adjoint d'animation à 7h00 et 8h20/ semaine en deux postes d'adjoint d'animation à 6h10/semaine suite à l'évolution des besoins du service.

Monsieur le Maire propose d'approuver le tableau des effectifs mis à jour et présenté en annexe.

- *approuvé à l'unanimité*

FINANCES :

• Restitution de l'étude énergétique menée par EMT Solutions

M. GESQUIERE présente les conclusions de l'étude menée depuis 3 ans par le bureau d'études EMT Solutions sur 3 bâtiments de la commune : Résidence autonomie, espace Maurice Villaume, Groupe scolaire du centre.

Il en ressort plusieurs types de préconisations touchant à des petits gestes simples dans un premier temps : harmoniser les contrats d'énergie, mettre des têtes thermostatiques, puis remplacer les chaudières les plus anciennes, et enfin des rénovations plus lourdes, comme le changement de la toiture du groupe scolaire du centre, qui pourrait accueillir une installation solaire permettant de couvrir tout ou grande partie des consommations énergétiques des bâtiments communaux.

Cette étude a été menée pour un coût de 16 500€ hors taxe subventionné à hauteur de 50% par les fonds européens.

Le potentiel d'économies d'énergie le plus important se situe sur le groupe scolaire du centre, le plus grand et le plus ancien des trois. Une étude plus précise à mener cette année nous permettra d'en savoir plus sur le coût et les gains possibles des travaux d'isolation, changement de toiture et installation solaire.

Cette première étude devra être complétée d'une seconde visant à préciser le meilleur moyen de chauffage en remplacement de la chaudière en fin de vie. Ces études étant encore subventionnées cette année, sur Climaxion et le fonds chaleur, elles seront lancées rapidement.

Une première étude de structure est estimée à 20 000€HT. Elle devra être complétée d'une seconde visant à préciser le meilleur moyen de chauffage en remplacement de la chaudière unique en fin de vie, estimée à 15 000€ HT.

Une enveloppe de 42 000€ TTC est donc proposée au budget primitif 2025 pour ces deux études et il est proposé au conseil de valider le principe de ces études, leur estimation financière ainsi que la demande de subventions auprès de Climaxion et du fonds chaleur.

➤ *approuvé à l'unanimité*

• Adoption du budget général :

○ Vote du compte financier unique 2024

M. le Maire signale et regrette que les informations budgétaires des collectivités parviennent de plus en plus tardivement. Alors que la commune vote son budget ce jour, l'Etat n'a pas donné les informations des recettes attendues en matière de fiscalité, alors que c'était le cas il y a quelques années. Proposer un budget sincère et prudent à la fois devient un exercice très compliqué dans ces conditions.

Investissement

Dépenses	Prévu :	3 650 431,15
	Réalisé :	1 878 553,78
	Reste à réaliser :	1 665 057,59
Recettes	Prévu :	3 650 431,15
	Réalisé :	1 344 609,27
	Reste à réaliser :	1 663 961,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	3 332 418,13
	Réalisé :	2 854 608,52
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	3 332 418,13
	Réalisé :	3 534 645,79
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-533 944,51
Fonctionnement :	680 037,27
Résultat global :	146 092,76

➤ *approuvé à l'unanimité*

○ Affectation du résultat

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	497 219,14
- un excédent reporté de :	182 818,13
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	680 037,27
- un déficit d'investissement de :	533 944,51
- un déficit des restes à réaliser de :	1 096,59
Soit un besoin de financement de :	535 041,10

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	680 037,27
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	535 041,10
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	144 996,17
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	533 944,51

➤ *approuvé à l'unanimité*

○ Vote du budget primitif 2025

➤ *approuvé à l'unanimité*

Investissement

Dépenses :	3 160 102,10	(dont 1 665 057,59 de RAR)
Recettes :	3 160 102,10	(dont 1 663 961,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses :	3 323 100,17	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	3 323 100,17	(dont 0,00 de RAR)

• Vote du taux de la taxe d'aménagement 2025

Madame l'Adjointe déléguée aux finances et aux affaires générales rappelle au Conseil Municipal que le taux de la taxe d'aménagement a été uniformisé à 4% sur tout le territoire de la commune depuis 2020.

Au vu des projets d'investissement dans les équipements publics portés par la commune, et en particulier les 1.5km de voie douce, en cours de création, l'aménagement de la zone de loisirs et les projets en préparation autour d'espaces de stationnement, d'une maison des services et de la préservation de la Maison forte, il convient d'augmenter ce taux à 5%.

➤ *approuvé à l'unanimité*

- **Information : ouverture d'une ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire informe le conseil de la décision qu'il a prise du fait des délégations accordée par le conseil d'ouvrir une ligne de trésorerie à hauteur de 200 000€ maximum. Il regrette que le mode de versement des dotations de l'Etat, concentré sur le mois de juin, pousse les collectivités à faire des lignes de trésorerie en attendant, pour le plus grand bénéfice des banques.

Madame l'Adjointe déléguée aux finances et aux affaires générales indique les offres sollicitées auprès des banques, celle du Crédit Mutuel, avec un taux de 3.22% étant la plus intéressante.

- **Subvention 2025 à l'amicale du personnel de la commune**

Mme l'adjointe déléguée aux finances et aux affaires générales rappelle que la commune soutient chaque année le comité des œuvres sociales des personnels de Damelevières pour ses actions auprès des agents.

Au vu de la dynamisation lancée par le nouveau conseil d'administration de l'association, avec notamment deux manifestations nouvelles initiées depuis 2022 visant des temps de rencontre entre tous les agents (barbecue l'été, goûter de St Nicolas), il est proposé de renouveler ce soutien par une subvention de fonctionnement de 2500€.

➤ *approuvé à l'unanimité*

URBANISME ET PATRIMOINE

- **Aménagement de la voie douce de la rue Basse de Culy à la salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que La commune de DAMELEVIERES souhaite poursuivre en 2025-2026 l'aménagement de la voie douce et la sécurisation de la traversée de ville sur la rue du Maréchal De Lattre de Tassigny, dans la continuité des aménagements réalisées depuis 2021.

Le contexte du projet : poursuivre un projet structurant pour les mobilités douces et l'accès à la nature et aux sports pour tous

La municipalité a initié en 2021 un projet d'envergure autour de la transition écologique du territoire, axé sur le développement des mobilités douces, de l'accès pour tous au sport et à la nature en ville.

Ce plan s'intègre à l'ambition portée à l'échelle de la Communauté de Communes Meurthe-Mortagne-Moselle et du PETR du Lunévillois, de développer la mobilité douce le long de la Meurthe et de rejoindre la V52 et la V50.

Ce plan inclut la création d'un cheminement doux permettant de relier les villages voisins comme Barbonville et l'ENS du Plain au centre-ville et à la zone de loisirs du Saulcy en toute sécurité, que l'on soit piéton, cycliste ou cavalier, ainsi que l'achèvement des aménagements extérieurs de la zone de loisirs.

En 2021 la création de la voie verte a démarré avec l'aménagement d'une première tranche aujourd'hui terminée. Elle se situe Route de Blainville et relie l'ENS du plain, le chemin rural de Barbonville jusqu'à la rue Basse de Culy.

La section finale sur la base de loisirs du Saulcy sera terminée courant 2025. Aussi, la section centrale entre la rue Basse de Culy et la salle des fêtes peut donc être démarrée.

Les travaux sur cette section devront être réalisés en deux temps pour limiter le blocage de la circulation dans le centre-ville de Damelevières. En effet, le conseil départemental prévoit la réfection du pont de la gare de Damelevières à partir de juillet 2025, entraînant le blocage de la RD110 pendant plusieurs semaines. La RD1, second axe structurant de la commune ne peut donc pas être interdit à la circulation dans le même temps.

Cette section sera donc réalisée en deux tranches consécutives de quelques mois, les deux étant présentées dans cette délibération :

- Tranche 1 : rue Maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue Basse de Culy et l'impasse de la grande Haie ;
- Tranche 2, à venir par la suite : rue Maréchal de Lattre de Tassigny entre l'impasse de la grande Haie et la salle des fêtes.

Les objectifs de ce projet :

Les objectifs de ce projet rejoignent les objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement du dispositif « Petites Villes de demain » auquel Damelevières est associée avec la commune voisine de Blainville-sur-l'Eau. En effet, il s'agit par ce projet de conforter le statut des deux communes de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. A ce titre l'intégralité de la voie douce a été inscrite dans les fiches-action de la convention PVD.

- **MOBILITE DOUCE : Poursuivre la création de la voie douce initiée le long de la RD1 en démarrant la section centrale manquante**

A terme, ce cheminement permettra de relier les villages voisins de Barbonville et Vigneulles au centre-ville de Damelevières, à la zone de loisirs et aux bords de la Meurthe.

Il permettra outre la dimension écologique de la mobilité douce de soutenir la pratique sportive, en lien avec l'engagement de la commune dans ce domaine, reconnu par les trois labels « Ville Active et Sportive » (deux lauriers) renouvelé en 2022, commune « Terres de jeux 2024 » et « commune sportive » par le CROS Lorraine.

- **GESTION DE L'EAU ET VEGETALISATION** : Poursuivre l'engagement de la commune en faveur d'une gestion écologique des espaces publics et de la gestion de l'eau, avec la gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle et la végétalisation des espaces
Un engagement reconnu par le prix « Commune Verte » du CAUE 54, par le label « Ville et villages fleuries » également géré par le CAUE54 (2 fleurs) et par le label « Ville Nature » de la Région Grand Est pour la biodiversité (plan « Zéro phyto », gestion de l'eau et des déchets notamment - 3 libellules).
- **SECURISATION** de la traversée du centre-ville en réduisant la vitesse par rétrécissement de la chaussée
- **SANTE ET SPORT : Développer l'accès au sport santé pour tous** par de petits équipements en accès libre adaptés à différents âges et conditions physiques

Contenu des aménagements prévus :

Ces aménagements comprendront :

- la création d'une voie douce longeant la route départementale n°1,
- la mise en place de la gestion intégrée des eaux pluviales sur l'ensemble de l'aménagement
- la désimperméabilisation et la création de places de parkings longitudinales en matériaux drainants et d'espaces arborés en lieu et place d'un parking imperméable,
- la limitation de la largeur de chaussée de la RD 1 à 6,00 m, pour favoriser la limitation de vitesse des véhicules ;

- la création de trottoirs et de cheminements piétonniers conformes à la réglementation PMR, isolé de la circulation, pour une mise en sécurité de la circulation piétonne ;
- la création d'un premier plateau ralentisseur surélevé après le futur supermarché, pour limiter la vitesse d'approche des commerces et circulation piétonne notamment en traversée de chaussée et au abords du quai de bus;
- la création d'un deuxième plateau ralentisseur surélevé au niveau du carrefour de la salle des fêtes, également pour limiter la vitesse d'approche du carrefour, avec un renforcement de la sécurité des piétons en traversée de chaussée aux abords de l'école et du centre ville;
- la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale conformes à la réglementation en vigueur (panneaux de classe II), pour assurer une bonne visibilité et compréhension des aménagements.

Budget prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES		
Maitrise d'œuvre	30000	ETAT : DETR	20,7%	240 000,00 €
étude géotechnique : mesure de perméabilité /gestion intégrée des eaux pluviales	5 500 €	Agence de l'eau Rhin Meuse	20,7%	240 000,00 €
		Conseil départemental (mobilités douces)	9,1%	105 000,00 €
Travaux d'aménagement, voirie, cheminements et trottoirs	1 121 231,61 €	Conseil départemental rétrécissement de chaussée	1,7%	20 000,00 €
		Conseil départemental AT54	4,3%	50 000,00 €
		Conseil départemental Amendes de police	5,2%	60 000,00 €
<i>dont voie douce</i>	<i>350 000,00 €</i>	Région Grand Est -	17,3%	200 000,00 €
<i>dont gestion eaux pluviales</i>	<i>900 000,00 €</i>	Autofinancement	20,9%	241 731,61 €
TOTAL	1 156 731,61 €	TOTAL		1 156 731,61 €

➤ *approuvé à l'unanimité*

QUESTIONS DIVERSES

• **Travaux sur le pont de la gare**

Monsieur le Maire a rencontré le conseil départemental sur les travaux prévus par le conseil départemental sur le pont de la gare. Il semblerait que la SNCF régionale souhaiterait décaler ces travaux. Monsieur le Maire a demandé à ce que ce report s'il est confirmé soit remis après les travaux prévus par la commune rue Maréchal de Lattre.

Fait et délibéré en séance, les jours mois et ans susdits. L'ordre du jour étant épuisé, après lecture faite, les membres présents ont signé le feuillet.

Nom	Prénom	Emargement
SONREL	Christophe	
CHERY-GAUDRON	Sylvie	
VILLAUME	Olivier	
OHNET	Marie-Claude	
GESQUIERE	Luc	
SAINT-DIZIER	Patricia	
PYTHON	Hervé	Excusé
SCHLERET	Nelly	
DUJARDIN	Bruno	
LEROY	Sonia	
ALLALA	Abderazak	
CARPENTIER	Mélissa	Excusée
LARIDANT	Gilles	
GREGOIRE	Bruno	
GRUCKER	Yannick	
AUBURTIN	Isabelle	
LOUIS	Dominique	
CARRASCO	Annick	
PIERRE	Thomas	
LEGRAS	Blandine	Excusée
MOUCHOT	Maryse	
DARGENT	Olivier	Excusé
IRDEL	Thierry	Excusé

ANNEXE
TABLEAU DES EFFECTIFS VALIDE

Budget	Service	Emploi	Grade	DHS	Délibération	Catégorie de l'agent
EMPLOIS PERMANENTS						
Mairie	service administratif	Assistante comptabilité et ressources humaines	Adjoint administratif principal de 1ère classe	35h/semaine	24/02/2022 (2022/767)	C
		Responsable population et urbanisme	Rédacteur principal	35h/semaine	06/06/2012 (2012/30)	B
		Assistante de communication	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35h/semaine	31/03/2025	C
		Directrice générale des services	Attaché principal	35h/semaine	04/07/2022	A
		Assistant ressources humaines	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35h/semaine	31/03/2025	C
		Assistante de gestion financière et comptable	Adjoint administratif principal 1ère classe	35h/semaine	29/01/2018 (2018/444)	C
		Secrétaire d'accueil	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	15h/semaine	04/07/2022	C
	Service technique	Agent d'entretien	Adjoint technique territorial	20h/semaine	31/03/2025	C
		Employée technique polyvalente	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	28h/semaine	24/02/2022 (2022/767)	C
		Agent technique polyvalent	Adjoint technique territorial	35h/semaine	04/07/2022	C
		Agent d'entretien	Adjoint technique territorial	20h/semaine	04/07/2022	C
		Agent d'entretien	Adjoint technique territorial	25h/semaine	04/07/2022	C
		Agent d'entretien des espaces verts	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	20h/semaine	31/03/2025	C
		Agent technique polyvalent	Adjoint technique territorial	35h/semaine	04/07/2022	C
		Agent technique polyvalent	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	35h/semaine	31/03/2025	C
		Agent d'entretien des espaces verts	Adjoint technique principal de 2ème classe	35h/semaine	24/02/2022 (2022/767)	C
		Agent technique polyvalent	Adjoint technique territorial	35h/semaine	06/11/2017 (2017/417)	C

		Responsable des service techniques	technicien	35h/semaine	30/09/2024 (2024/1120)	B
		Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal de 1ère classe	35h/semaine	04/07/2022	C
		Agent d'entretien des espaces verts	Adjoint technique territorial	35h/semaine	25/03/2024(2024/980)	C
		Chef d'équipe d'entretien des espaces verts	Adjoint technique principal de 1ère classe	35h/semaine	04/07/2022	C
		Electricien	Adjoint technique principal de 2ème classe	35h/semaine	31/03/2025	C
		Agent de voirie	Adjoint technique territorial	35h/semaine	25/03/2024 (2024/980)	C
		Agent d'entretien des espaces verts	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	35h/semaine	25/03/2024 (2024/980)	C
Service Municipal Enfance Jeunesse	Vie scolaire et périscolaire	animation periscolaire et agent de service	Adjoint territorial d'animation	20h/semaine	12/12/2022	C
		Animation périscolaire et Direction d'ACM	Adjoint territorial d'animation	32h/semaine	27/01/2025 (2025/1158)	C
		animation periscolaire et extrascolaire	Adjoint territorial d'animation	28h/semaine	25/03/2024 (2024/980)	C
		animation periscolaire et extrascolaire	Adjoint territorial d'animation	30h/semaine	29/01/2018 (2018/444)	C
		Animation périscolaire et Direction d'ACM	Adjoint d'animation	31h/semaine	27/01/2025 (2025/1158)	C
		animation periscolaire et extrascolaire	Adjoint d'animation territorial principal de 2ème classe	31h/semaine	04/07/2022	C
		animation periscolaire et extrascolaire	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	30h/semaine	04/07/2022	C
		Responsable de service	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	35h/semaine	25/03/2024 (2024/980)	C
		Responsable de service	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	35h/semaine	25/03/2024 (2024/980)	C
		animation periscolaire et extrascolaire	Adjoint d'animation	28h/semaine	25/03/2024 (2024/980)	C
		animation periscolaire référente et extrascolaire	Adjoint d'animation	31h/semaine	09/12/2024 (2024/1132)	C

		agent polyvalent de service en milieu rural	Adjoint technique	25h/semaine	04/07/2022	C
		agent polyvalent de service en milieu rural	Adjoint technique	25h/semaine	04/07/2022	C
	Accueils de loisirs	Responsable de service	Adjoint territorial d'animation	35h/semaine	04/07/2022	C
		animation et direction extrascolaire	Adjoint territorial d'animation	35h/semaine	04/07/2022	C
		animation extrascolaire	Adjoint d'animation	6h10/semaine	31/03/2025	C
		animation extrascolaire	Adjoint d'animation	7h/semaine	25/03/2024 (2024/980)	C
		animation extrascolaire	Adjoint d'animation	6h10/semaine	31/03/2025	C
Chalet Bussang		Agent polyvalent de maintenance	Adjoint technique territorial	39h/mois	04/07/2022	C
		Gestion de structure touristique	adjoint administratif territorial	30h/semaine	04/07/2022	C
EMPLOIS NON PERMANENTS						
MAIRIE	SA	Apprenti Assistant de gestion administrative	apprenti	35h/semaine	30/09/2024 (2024/1119)	C
	Service technique	Apprenti Jardinier	apprenti	35h/semaine	30/09/2024 (2024/1119)	C
		Agent technique espaces verts	Adjoint technique saisonnier	35h/semaine	04/07/2022	C
		Agent technique espaces verts	Adjoint technique saisonnier	35h/semaine	04/07/2022	C
	bassin de plein air	Surveillant de baignade	saisonnier Surveillants de baignade	35h/semaine	04/07/2022	C
		Surveillant de baignade	saisonnier Surveillants de baignade	35h/semaine	04/07/2022	C
		Surveillant de baignade	saisonnier Surveillants de baignade	35h/semaine	04/07/2022	C
		Surveillant de baignade	saisonnier Surveillants de baignade	35h/semaine	04/07/2022	C
		Agent polyvalent bassin	Adjoint technique saisonnier	28h/semaine	04/07/2022	C

		Agent polyvalent bassin	Adjoint technique saisonnier	28h/semaine	04/07/2022	C
		Agent polyvalent bassin	Adjoint technique saisonnier	28h/semaine	04/07/2022	C
		Agent polyvalent bassin	Adjoint technique saisonnier	20h/semaine	04/07/2022	C
		Agent polyvalent bassin	Adjoint technique saisonnier	20h/semaine	04/07/2022	C
		Agent polyvalent bassin	Adjoint technique saisonnier	20h/semaine	04/07/2022	C
		animateurs CLSH avec ou sans diplôme	contrat d'engagement éducatif	journaliers	04/07/2022	C
		animateurs CLSH avec ou sans diplôme	contrat d'engagement éducatif	journaliers	04/07/2022	C
		animateurs CLSH avec ou sans diplôme	contrat d'engagement éducatif	journaliers	04/07/2022	C
		animateurs CLSH avec ou sans diplôme	contrat d'engagement éducatif	journaliers	04/07/2022	C
		animateurs CLSH avec ou sans diplôme	contrat d'engagement éducatif	journaliers	04/07/2022	C
		animateurs CLSH avec ou sans diplôme	contrat d'engagement éducatif	journaliers	04/07/2022	C
Chalet Bussang		Aide de cuisine	Adjoint technique territorial	selon les besoins du service	25/03/2024	C
		Aide de cuisine	Adjoint technique territorial	selon les besoins du service	25/03/2024	C